



COMPTE RENDU CE SIEGE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 2016



francetélévisions

CE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 2016 : INFORMATION/CONSULTATION SUR LE PROJET DE LANCEMENT DE LA CHAÎNE D'INFORMATION DE FRANCE TELEVISIONS.

Le projet de développement d'une chaîne d'information au sein de France Télévisions avec les partenaires de l'audiovisuel public (France Info – France 24 et l'INA) a été présenté devant le CCE (Comité Central d'Entreprise) vendredi 15 janvier 2016, avant d'être soumis à une première information / consultation du Comité d'Etablissement du Siège lundi 18 janvier 2016.

Le CHSCT est consulté le mardi 26 janvier 2016.

CALENDRIER :

La période d'information / consultation des instances court de mi-janvier 2016 à mi-avril 2016 soit 3 mois pour, évaluer sa faisabilité, anticiper ses impacts et amender le projet.

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CHAÎNE D'INFORMATION LE 01/09/2016 :

Michel FIELD précise qu'il s'agit d'une «fenêtre de tir» qu'il faut absolument respecter au vu du calendrier politique à venir. La tenue des primaires en novembre 2016 sera une « rampe de lancement » pour la chaîne d'information avant la campagne pour la Présidentielle de 2017.

Les élus FO ont noté que le projet est construit, argumenté, documenté, et descend relativement dans le détail (exemples de plannings prévisionnels, descriptions de postes, aménagement de l'Atrium...).

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CHAÎNE D'INFORMATION LE 01/09/2016 (SUITE)

Il n'en reste pas moins que ce **projet d'entreprise**, conçu en 3, 4 mois seulement, pose des questions auxquelles, la Direction devra répondre très rapidement du fait :

- D'un calendrier très contraint
- D'un budget limité à 6 millions d'euros en **2016** (soit 18 Millions en année pleine, 3 fois moins que BFM)
- De la vision éditoriale qui reste à préciser
- Des contraintes techniques et de faisabilité
- Du débat autour des RH, de la polycompétence et de l'évolution des métiers inhérents à la chaîne d'information
- De l'impact sur certains services et sur l'émission Télématin

QU'AVONS-NOUS APPRIS LORS DE CE COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT ?

En terme budgétaire

- Un budget de 6 millions d'euros en 2016 ne présage pas du budget 2017 ;
Ce projet est la **priorité absolue de la Direction**, d'autant plus que c'est le premier projet de développement d'une nouvelle activité à France Télévisions depuis plusieurs années.
Le budget 2016 se traduit à travers une baisse du coût des programmes nationaux et une hausse du coût consacré à l'Information.
- L'organisation du travail choisie pour cette nouvelle activité est celle du **forfait-jour** pour les journalistes et les encadrants et 35h sans RTT pour les non-cadres au régime horaire.
- Valorisation et mutualisation des savoirs faire et des moyens, en terme de collaborations extérieures (INA, France 24 et France Info), en terme immobilier, en terme de redéploiement de postes au sein de FTV.

En terme éditorial :

Une offre numérique

- La ligne éditoriale comme les contenus des programmes vont être travaillés dans un 2^{ème} temps. Dans tous les cas, France Télévisions aura la responsabilité éditoriale pleine et entière.
- Ce n'est ni une plateforme, ni une chaîne, la nature numérique du projet en fait un objet hybride avec une chaîne linéaire et une offre délinéaire (offre de vidéos...).
- Le projet rassemble tous les aspects et capacités du numérique (interactivité) et la possibilité de diffuser via la TNT si FTV obtient un canal pour diffuser par voie hertzienne. La décision sera connue en avril 2016.

Les contributions de chacun :

- **France TV Info** serait intégré dans le linéaire de la chaîne d'information via une icône intégrée et intégrerait des éléments délinéaires pour enrichir son offre vidéo. Cette offre est, aujourd'hui, bien en-deçà de celle du « Monde » par exemple, qui compte 140 vidéos/jour pour 40 sur France TV Info.
- **France 24** à travers des modules spécifiquement construits et une mise à l'antenne de 00h00 à 06h00 du matin.
- **France Info** à travers le partage de ses émissions filmées. **A l'inverse des journalistes des sports de France TV pourraient intervenir sur une émission particulière à France Info** pour le décrochage de 21h10 à 21h58.
- **INA** au-delà des archives, décryptage des faits du passé
- **Contribution de tout à chacun** : images tournées par le grand public, validées et diffusées avec indication de la source.
- **Contribution des Rédactions nationales, de Malakoff et des Outremer et de France 3 toutes régions** pour l'alimentation des JT, (prise d'antenne toutes les heures ou toutes les 1/2 heures en période de grande écoute); pour la construction de modules, suivant une charte bien définie. L'identification de 105 modules inter JT et de 34 contributeurs est aujourd'hui réalisée.

Les élus FO ont particulièrement insisté sur les points suivants :

- Sur la nécessité de définir le projet éditorial et de l'objectif poursuivi. France TV doit devenir une référence. Dans un monde où l'information n'est plus délivrée de façon verticale, où elle est fournie désormais de façon horizontale avec chacun qui peut s'improviser journaliste et poster des vidéos et des infos, **nos journalistes sont des certificateurs**. Cette fiabilité fait notre force et notre originalité. Notre objectif est de faire avec cette chaîne d'informations un média de référence tel l'AFP ou l'AFP audio.
- Sur la nécessité de travailler sur le sourcing et la vérification / fiabilité des sources.
- Sur la nécessité d'afficher la volonté de la Direction de mobiliser les journalistes et les techniciens.
- Sur la nécessité de respecter les droits d'auteurs et la citation des sources.

En terme technique

Implantation géographique

- La rédaction de la chaîne d'Info et des « plateaux » pour la prise d'antenne seront installés dans l'Atrium au 3^{ème} étage du Siège.
- La régie de production et de diffusion de 35m² sera installée au 4ème étage.
- Il est envisagé de sécuriser et de fermer cet espace.
- Des serveurs dédiés seront sécurisés à proximité de l'Atrium.
- Simplification et automatisation des process à tous les niveaux.
- Pour FO les décors doivent être réalisés en interne par les chefs décorateurs de France TV.

En terme de ressources humaines

Evolution des métiers dans le périmètre de la chaîne d'Info :

- La Direction compte sur la mutualisation des moyens et la polyvalence pour mener à bien son projet de chaîne d'Info. L'évolution des emplois concernera tant les journalistes que les PTA . « Seuls seront concernés, les collaborateurs qui travailleront sur la chaîne d'Info ».
- Un espace de discussion va s'ouvrir, début février 2016, avec les organisations syndicales pour définir et encadrer les métiers concernés par cette évolution ainsi que la création de nouveaux métiers qui s'appliquent uniquement sur le périmètre de la chaîne d'Info.
- Il n'y a pas de remise en cause de l'Accord collectif d'entreprise.

Publication des postes à partir de mi-avril 2016

- 167 postes ont été identifiés dont 104 à la Direction de l'Information dédiées à la chaîne d'Info et 63 postes techniques dédiés ou sous forme de vacations dédiées à la chaîne d'Info..
- Postes pourvus par redéploiement, certains postes ne seraient pas remplacés, d'autres feraient l'objet d'un recrutement externe (à hauteur de 50 postes maximum).

Postes	ETP annuel	Postes envisagés à la publication
DIRECTION DE L'INFORMATION	103,5	104,0
DIRECTION CHAÎNE INFO	75,5	76,0
ENCADREMENT	8	8
Directeur	1	1
Directeur adjoint	1	1
Assistant de rédaction	4	4
Chargé de programmation	1	1
Technicien de programmation	1	1
JT ET MODULES	67,5	68
Rédacteur en chef	8	8
Présentateur JT + anchorman	10	10
Responsable d'édition	10,5	11
Assistant de production	7	7
Rédacteur information continue dont déroulant	32	32
GESTION DEL'INTERACTIVITE	10	10
Rédacteur- Chargé d'édition numérique	4	4
Rédacteur- Chargé des réseaux sociaux	4	4
Secrétaire de rédaction	2	2
DRM	16	16
Chargé de production - Bureau de production	3	3
Infographiste	9	9
Chef monteur	4	4
SECRETARIAT GENERAL	2	2
Planificateur	2	2

Tableau 1 – Volumétrie Direction de l'information

Postes	ETP annuel	Postes envisagés à la publication
EQUIPE D'EXPLOITATION DEDIEE (a)	42,0	45
Poste pour la mise en image / assistant	12,8	13
Poste de gestion de l'image	7,3	8
Poste de coordination et de continuité d'antenne	7,3	8
Poste de gestion de plateau	7,3	8
Chef d'équipement son	7,3	8
EQUIPE D'EXPLOITATION NON DEDIEE (b)	7,0	7
Chef OPV (du lundi au vendredi seulement)	2,9	3
Chef maquilleur(euse)	4,1	4
SOUS-TOTAL EQUIPE D'EXPLOITATION (1)=(a)+(b)	49,0	52
ENCADREMENT (2)	2,0	2
Adjoint(e) Responsable exploitation des Régies	1,0	1
Responsable équipements et moyens audiovisuels	1,0	1
MAINTENANCE ET SUPPORT (3)	6,5	7
Maintenance DSO	5,5	6
Maintenance niveau 2/3 ISI/IP	1,0	1
NODAL (4)	2,0	2
TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)	59,5	63

Tableau 2 : effectifs techniques nécessaires à la mise en œuvre de la chaîne d'information

ORGANISATION DU TRAVAIL

Est privilégié pour les journalistes et les encadrants le forfait jour et pour les non-cadres au régime horaire, le régime des 35h sans RTT. Activité prévue 7/7 jours.

Les élus FO ont souligné la nécessité d'être extrêmement vigilants quant aux points suivants :

- La mutualisation des éditions et des moyens ne doit pas mettre en péril l'existant comme le Télématin ni mettre en difficulté les personnels.
- Un point sensible concernant le Télématin. Les Chefs monteurs disparaîtraient pour être rattachés à la chaîne d'Info. Les « rédacteurs-monteurs » de la chaîne d'Info alimenteraient les journaux du Télématin. Pour FO, cela se traduira par un appauvrissement de l'offre éditoriale des journaux du Télématin sur France 2. C'est pourquoi les chefs monteurs doivent être remis au cœur du dispositif de ces journaux.
- La mise en adéquation entre la polycompétence demandée aux techniciens comme aux journalistes et la réalité des tâches à effectuer **dans la durée**.
- L'intégration de diffusions de séquences enregistrées afin de garantir des temps de pause suffisants, puisqu'il n'y aura pas de publicité.

POURSUITE DE LA CONSULTATION

Les débats ont été riches et les échanges nourris entre les élus et les représentants de la Direction dans un climat constructif.

La Consultation va se poursuivre en CCE et au CE Siège.

Le CCE a demandé l'intervention d'un expert et les problématiques du Siège remontent par le canal de ses représentants à la Commission Economique du CCE.



Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

Prochains CE :

CE extraordinaire le 2 février 2016 :

Information/Consultation sur le projet de déménagement transitoire au sein de la Direction de l'Information dans le cadre du projet « Info 2015 »

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr
01.56.22.43.76

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr